

HAUTE AUTORITE

L'ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA
CONJONCTURE ÉNERGÉTIQUE

Note établie en collaboration avec les Commissions
de la C.E.E. et de la C.E.E.A.

Avril 1963

L'ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA CONJONCTURE ÉNERGÉTIQUE

Note complémentaire
au rapport sur la conjoncture énergétique
dans la Communauté

1. Introduction

La partie chiffrée du rapport sur la conjoncture énergétique dans la Communauté avait été clôturée fin décembre 1962. Ce rapport esquissait donc la situation du marché énergétique et les perspectives 1963 sur la base des informations disponibles au début de l'hiver 1962-1963. Les prévisions relatives à l'année 1963 étaient fondées, comme il est d'usage dans des travaux de ce genre, sur l'hypothèse de conditions moyennes de température et d'hydraulicité.

Or, depuis cette date, une vague de froid de plus de 70 jours a sévi sur toute l'Europe occidentale. Ensuite, à partir du 1^{er} mars, un mouvement de grève s'est développé en France. Ces facteurs modifient certaines conclusions auxquelles aboutissait le rapport précité. A l'heure actuelle, il n'est pas encore possible de procéder à une vérification complète d'ensemble du bilan énergétique prospectif.

La présente note se limite donc à rassembler les informations partielles disponibles et à établir une première évaluation très sommaire de la répercussion des fluctuations des derniers mois sur le bilan relatif à l'ensemble de l'année. Les conclusions de cette note ne peuvent être que provisoires. En particulier, l'incidence des grèves en France n'est que sommairement évoquée.

2. Les facteurs de perturbation

a) Température extérieure

Les températures très basses des derniers mois constituent, par rapport à la normale, des déviations beaucoup plus nettes que celles de l'hiver 1955-1956, hiver qui avait servi de référence au cours des années passées.

Le froid a provoqué un accroissement subit des besoins et des difficultés dans l'approvisionnement, surtout au stade transport et distribution.

TABLEAU 1

Température extérieure mensuelle moyenne de décembre 1962 à février 1963 en degrés C ⁽¹⁾

Pays	Décembre		Janvier		Février	
	Normal (2)	1962	Normal (2)	1963	Normal (2)	1963
Allemagne (R.F.)	+ 3,0	- 0,4	+ 1,9	- 5,8	+ 2,8	- 2,5
Belgique	+ 3,4	+ 0,6	+ 2,7	- 4,5	+ 3,1	- 1,9
France	+ 3,8	+ 1,7	+ 3,8	- 2,0	+ 4,6	- 0,5
Italie			+ 6,0	+ 3,6	+ 7,3	+ 4,8
Luxembourg	+ 1,3	- 1,4	+ 0,3	- 5,2	+ 1,0	- 3,5
Pays-Bas	+ 3,0	- 0,7	+ 1,7	- 5,2	+ 2,1	- 3,2

(1) Les températures moyennes ne rendent pas compte de la complexité du phénomène et notamment des points de froid.
(2) Température moyenne observée en longue période.

b) Conditions d'hydraulicité

Le temps froid s'est doublé de conditions défavorables d'hydraulicité surtout en République fédérale et, pour le mois de février, en France. La production effective d'électricité d'origine hydraulique s'est dans tous les pays située nettement au-dessous de la productibilité moyenne mensuelle.

TABLEAU 2

Coefficients de productibilité : 1,00 = productibilité moyenne

Pays	Décembre 1962	Janvier 1963	Février 1963
Allemagne (R.F.)	0,8	0,5	0,5
France	0,8	0,9	0,5
Italie	0,9	0,9	0,8

3. Les variations de la demande

a) Généralités

L'hiver rigoureux et l'hydraulicité défavorable ont conduit à une consommation supplémentaire, surtout des foyers domestiques et des centrales thermiques.

Nous examinerons successivement :

- les répercussions sur le bilan 1962 ;
- les fluctuations en janvier-février 1963.

Il s'est encore avéré impossible d'évaluer l'incidence sur la consommation d'énergie des grèves déclenchées en France depuis le 1^{er} mars.

b) Influence sur le bilan 1962

Les chiffres relatifs à 1962 dans le rapport énergétique étant des estimations sur la base des statistiques des trois premiers trimestres, les conditions de climat et d'hydraulicité des derniers mois ont conduit à des réalisations supérieures aux estimations, notamment en ce qui concerne la houille. On constate, en effet, que dans la Communauté la demande de houille et d'agglomérés de houille des foyers domestiques a été supérieure d'environ 1,6 million de tonnes aux chiffres avancés dans le bilan ⁽¹⁾. Les livraisons totales de fuel-oil ne dépassent les estimations du bilan que de 1 à 2 % en Allemagne, en Italie et aux Pays-Bas. Mais en France, la consommation de fuel léger et domestique se situerait à environ 6 % au-dessus des chiffres du bilan (fuel-oil lourd : 2 %).

c) Les fluctuations en janvier-février 1963

La forte augmentation de la demande résulte simultanément :

- de l'augmentation des besoins des différents secteurs sous l'influence du froid et de la mauvaise hydraulicité au cours de ces deux mois ;
- de certaines répercussions des conditions semblables en décembre 1962 qui ont provoqué une demande supplémentaire au début de 1963.

Secteur domestique

Les informations disponibles indiquent, pour janvier-février, une augmentation de la consommation apparente de combustibles solides de 50 à 60 % (environ 4 millions de tonnes) par rapport à l'année précédente.

⁽¹⁾ En décembre 1962, les livraisons de houille, d'agglomérés de houille et de coke aux foyers domestiques étaient supérieures au niveau correspondant en 1961 de presque 20 % en Allemagne et de 18 % en Belgique. Pour les centrales publiques de ces pays, les taux correspondants sont de + 11 % et de + 15 %.

Pour le *fuel-oil* léger, les chiffres des livraisons totales en Allemagne, Belgique et France accusent en janvier 1963 des augmentations de l'ordre de 70 % par rapport à janvier 1962. Aux Pays-Bas, les livraisons de combustibles en janvier et février auraient doublé d'une année à l'autre.

Pour le *gaz* aussi, la demande en janvier a été bien supérieure à la normale.

Par rapport aux chiffres fondés sur des conditions de température et d'hydraulicité moyennes, ces fluctuations représentent un écart vers le haut d'environ 8 millions de tec pour l'ensemble de la consommation domestique, dont environ 4 à 5 millions de combustibles solides.

Centrales électriques

L'hydraulicité défavorable et la température rigoureuse ont provoqué, en janvier et février, une production supplémentaire (par rapport à la normale) des centrales thermiques de la Communauté d'environ 7 TWh. De cette production additionnelle

3 TWh seraient dus à des besoins plus élevés d'électricité ;

3 TWh à la mauvaise hydraulicité ;

1 TWh à des livraisons de dépannage notamment à la Suisse.

En Allemagne et en France, les besoins additionnels de combustibles ont été principalement couverts par les combustibles solides (environ + 2,5 millions de tec). En Italie par contre, ces besoins supplémentaires se sont traduits en demande de *fuel-oil* (+ 200.000 t).

Autres secteurs (industries, chemins de fer, besoins supplémentaires des producteurs, transformateurs et distributeurs d'énergie)

Une estimation sommaire suggère un écart vers le haut d'environ 2 à 3 millions de tec dont 1 à 2 millions de tec pour les combustibles solides et environ 1 million de tec pour les combustibles liquides.

Récapitulation

Par rapport aux estimations fondées sur l'hypothèse de température et d'hydraulicité moyennes, les fluctuations de janvier-février se sont soldées par une demande supplémentaire de l'ordre de 12 millions de tec dont environ 8 à 9 millions de tec de combustibles solides et 4 millions de tec d'hydrocarbures. En contrepartie, l'énergie hydraulique serait réduite d'un peu plus d'un million de tec.

En l'absence d'autres facteurs de perturbation agissant en sens contraire au cours des prochains mois, ces quantités devront être incorporées dans le bilan 1963.

En outre, une certaine demande supplémentaire en vue de la reconstitution de stocks est à prévoir.

L'ampleur de cette demande ne sera pas indépendante de la politique de prix des producteurs et de l'orientation donnée au mouvement de stockage.

4. Problèmes d'approvisionnement

a) *Problèmes de quantités*

La vague de froid a provoqué une série de tensions dont il est superflu de faire ici la chronique détaillée. On se limitera à quelques considérations générales :

1) Il n'y a pas eu de pénurie générale de combustibles, mais des tensions plus ou moins prononcées selon les secteurs de consommation et le type de combustible.

Les difficultés les plus importantes se sont produites :

— parmi les combustibles solides, pour les *anthracites* et les *maigres* auxquels s'appliquaient tout particulièrement les considérations du bilan 1963 sur la rareté de charbon domestique de haute qualité ;

- parmi les produits pétroliers, pour les *distillats moyens* où on a dû faire appel à des sources exceptionnelles d'approvisionnement.

2) Les tensions les plus grandes ont été provoquées par des *interruptions dans les transports*. Ces ruptures ont surtout affecté l'approvisionnement par voie fluviale. Les régions les plus touchées ont été celles qui sont tributaires du Rhin et de certains canaux pour leur approvisionnement énergétique : les stocks accumulés chez les consommateurs et les négociants locaux ne se sont, dans beaucoup de cas, pas avérés suffisants pour couvrir les besoins en attendant le rétablissement de l'approvisionnement normal. La rigueur exceptionnelle de l'hiver explique en partie ces déficiences. D'autre part, il faut reconnaître qu'au cours des dernières années les efforts pour établir des stocks aux endroits appropriés n'ont pas été suffisants. En outre, pour les produits pétroliers, les difficultés rencontrées ont mis en relief :

- l'utilité des oléoducs comme moyens de transport en période d'intempéries ⁽¹⁾ ;
- l'utilité de rapprocher les centres de raffinage des lieux de consommation pour limiter l'incidence sur l'approvisionnement énergétique de ruptures dues aux transports ⁽²⁾.

3) La *production* a connu relativement peu de déficiences, mais ne pouvait pas, d'autre part, s'adapter d'un jour à l'autre à un accroissement subit de la demande.

La production de houille a pu être légèrement augmentée par rapport à la période correspondante de l'année écoulée. C'est en Belgique que l'élasticité de la production a été la plus élevée.

A partir du 1^{er} mars, la grève dans les charbonnages français s'est traduite par une perte de production de l'ordre de 180.000 à 200.000 tonnes par jour ouvré : les quantités non extraites ont ainsi dû être de l'ordre de 5 millions de tonnes de houille.

TABLEAU 3

**Production de houille dans les pays de la Communauté
Janvier-février 1962 — Janvier-février 1963**

Pays	Janvier-février 1962 (en 1.000 tonnes)	Janvier-février 1963 (en 1.000 tonnes)	Variation en %
Allemagne (R.F.)	24.055	24.414	+ 1,5
Belgique	3.532	3.726	+ 5,5
France	9.010	9.122	+ 1,3
Italie	89	107	
Pays-Bas	2.065	2.020	- 2,2
Communauté	38.751	39.389	+ 1,7

En raison des difficultés de transport, les stocks à la mine n'ont pratiquement pas contribué à augmenter l'offre au cours de la première partie de la vague de froid. La situation s'est améliorée ensuite ; en un mois (pratiquement en février) les stocks ont alors enregistré une diminution de près d'un million et demi de tonnes. Mais les charbons en stock ne correspondent souvent pas aux qualités demandées.

(1) Pendant plusieurs jours, on a pompé du gas-oil pur ou en mélange avec du pétrole brut par les pipe-lines Rotterdam-Cologne ou Wilhelmshaven-Ruhr. D'autre part, le pipe-line de l'O.T.A.N. entre la côte atlantique française et le Rhin supérieur a été temporairement mis à la disposition de l'approvisionnement civil.

(2) Pour l'avenir, il faudra tenir compte de la contribution que pourraient apporter les centrales nucléaires à la régularité de l'approvisionnement énergétique au cours d'un hiver rigoureux. Cet hiver, les centrales nucléaires anglaises ont pendant quatre mois travaillé à 98 % de leur capacité.

Evolution des stocks totaux à la mine pour l'ensemble de la Communauté

(en millions de tonnes)

	1962-1963		Chiffres de référence 1961-1962
31-12-62	16,8	31-12-61	24,9
20-1-63	16,8	31-1-62	24,2
28-2-63	15,4	28-2-62	23,5

Un appoint considérable a cependant été fourni par les stocks de coke.

Evolution des stocks de coke de four auprès des cokeries

	1962-1963	Chiffres de référence 1961-1962
Fin décembre	6,2	6,4
Fin janvier	5,3	6,3
Fin février	4,1	6,4

Du côté pétrole, on signale que l'utilisation de quelques capacités de raffinage a été entravée pour des raisons diverses ⁽¹⁾.

4) En matière d'importations, les réactions ont été assez lentes pour les combustibles solides. En janvier, les échanges intracommunautaires ont été inférieurs à ceux de l'année précédente. Les importations en provenance des pays tiers ont diminué dans un pays et augmenté dans l'autre. La grève des dockers en Amérique et le gel dans la Baltique ont perturbé respectivement les livraisons américaines et polonaises.

TABLEAU 4

**Importations de houille et d'agglomérés dans la Communauté
Janvier 1963 — Janvier 1962**

(en 1.000 tonnes)

	Janvier 1963	Variation par rapport à Janvier 1962
<i>Importations de houille et d'agglomérés</i>		
a) En provenance des pays tiers		
Allemagne (R.F.)	434	— 83
Belgique	113	+ 31
France	216	— 3
Italie	858	+ 299
Pays-Bas	379	+ 84
Communauté	2.000	+ 328
b) En provenance des pays de la Communauté		
Allemagne (R.F.)	114	— 40
Belgique	206	— 76
France	596	— 128
Italie	212	— 107
Luxembourg	19	
Pays-Bas	287	— 185
Communauté	1.434	— 536

⁽¹⁾ Trois grandes raffineries de Rotterdam ont été temporairement immobilisées à cause de la contamination de l'eau dans les chaudières. La raffinerie Shell près de Rouen a été pratiquement hors d'utilisation pendant trois semaines en raison d'incendie. Enfin le froid a empêché la mise en utilisation accélérée de la raffinerie de Strasbourg.

En ce qui concerne les *produits pétroliers*, les sociétés ont aménagé leurs mouvements de navires en fonction des circonstances et accru leurs importations de distillats moyens notamment en provenance des Antilles.

Pour les mois qui viennent, les importations constitueront probablement l'élément le plus susceptible de couvrir la demande supplémentaire.

b) Problèmes de prix

Les difficultés d'approvisionnement se sont traduites par des augmentations de prix variant assez sensiblement selon les produits et les pays.

En raison de la stabilité des prix départ mine, les prix rendu des *combustibles solides* ont, pendant la période de tension, moins varié que ceux des produits pétroliers.

Par contre, le mouvement à plus long terme de hausse des coûts s'est accentué après les événements récents. Les charbonnages belges ont introduit une majoration de prix pour certaines sortes, notamment celles à usage industriel, le 1^{er} avril 1963. Les charbonnages néerlandais ont aussi introduit des hausses de prix pour les classés à usage domestique. D'autre part, la plupart des charbonnages n'appliquent pas de rabais d'été pour le mois d'avril.

Du côté *pétrole*, les hausses ont été immédiates et ont confirmé la sensibilité conjoncturelle du prix de ces produits. Ces hausses concernent les cotations internationales des produits, les frets et surtout les prix dans la Communauté. Pour ces derniers, ce n'est qu'en France que, avec le régime de fixation et de contrôle des prix, ils ont pu être maintenus inchangés. Dans les autres pays, l'augmentation considérable des frets spot a été répercutée sur les prix rendu, entraînant notamment la disparition ou la réduction des rabais.

TABLEAU 5

Principales modifications de prix pour les produits pétroliers

1. Prix des produits aux grandes origines

U.S. Gulf : Fuel U.S. n° 2 et diesel 43-47 : + 3 % à partir du 8-1-63
 Caraïbes : mêmes produits : + 5 % (modifications des 23-1 et 15-2-63)
 Golfe Persique : mêmes produits : + 3 %

2. Evolution des frets maritimes (en % en + ou en - par rapport à Intascale)

	Spot	AFRA I	AFRA II
Octobre 1962	- 55	- 12,9	- 20,6
Fin décembre 1962	- 40	- 12,9	- 20,6
Fin janvier 1963	- 22,5	- 14,5	- 21,5
Fin février 1963	+ 2,5	- 14,5	- 21,5

3. Prix dans la Communauté

- 1) Allemagne (R.F.) : fuel léger :
 - Hambourg + 10 à 20 %
 - Cologne + 38 % environ
 - Stuttgart + 48 % environ
 - Munich + 30 % environ
- 2) Belgique : réduction des rabais ordinaires sur les fuels légers de 0,30 - 0,40 FB à 0,10 - 0,15 FB.
- 3) Italie : réduction des rabais ex raffineries et accroissement des frais de transport vers la région industrielle de la vallée du Pô.
- 4) Pays-Bas et Luxembourg : disparition des rabais sur les fuels fluides de chauffage.

5. Conclusions

L'évolution des derniers mois, telle qu'elle vient d'être décrite, modifie certaines conclusions du rapport énergétique 1963, mais en renforce d'autres :

1) L'expérience des derniers mois suggère que, pour la demande d'énergie, les écarts par rapport à la normale auxquels peuvent conduire des variations accentuées des conditions climatiques peuvent être supérieurs à ce qu'on admettait couramment et conduisent à des tensions sérieuses lorsqu'ils sont concentrés sur des périodes très courtes. Pour l'année 1963, l'écart vers le haut auquel ont déjà conduit les fluctuations des deux premiers mois s'élève à environ 12 millions de tec, portant ainsi la consommation d'énergie à environ 540 millions de tec contre environ 510 en 1962. En outre, il appartient d'envisager des mouvements de stocks chez les transformateurs et consommateurs finals. Il est souhaitable que le stockage soit orienté de sorte que :

- le stock courant de certains grands consommateurs et négociants soit porté à un niveau plus apte à absorber des fluctuations assez violentes de la demande ;
- le mouvement de stockage ne dégénère pourtant pas en demande effrénée, ce qui exposerait le marché énergétique à des retournements violents si l'hiver prochain était doux.

2) Compte tenu de la demande supplémentaire, les *stocks* de houille à la production tendront à diminuer dans tous les pays membres. Mais pour l'approvisionnement des foyers domestiques, l'apport des stocks existants à l'approvisionnement du marché est très limité. Les stocks de coke constituent cependant un appoint considérable.

3) L'offre communautaire en charbon étant assez rigide, le rôle des importations deviendra encore plus important que prévu. On est pourtant loin d'une pénurie généralisée du charbon communautaire même à court terme. En matière d'importation, il s'agit donc d'éviter tout mouvement spéculatif, ce qui rappellerait l'expérience des années 1956 à 1958 où après le rude hiver de 1956 s'est amorcé un mouvement de hausse, qui n'a fait que croître en intensité avec la crise de Suez.

Si les pays membres coordonnaient leur politique d'importation, ils pourraient ainsi éviter de devoir recourir ensuite aux procédures de concours mutuel afin d'éviter des perturbations sur leurs marchés nationaux.

4) Il résulte de cette analyse que l'augmentation de la demande de charbon en 1963 sera due à des circonstances particulières et temporaires et non à des modifications profondes dans la structure des besoins. Il serait donc tout à fait erroné de parler d'une pénurie de charbon et de réviser une politique de rationalisation sur la base de l'évolution particulière au cours d'une fraction d'une année.